

## 6. Le plan de sureté et de continuité d'activité (PSCA)

**Mission :** plan d'actions garantissant le maintien ou la reprise du fonctionnement de l'organisme et la continuité de service (paiement des prestations, appel de cotisations, ouverture des droits...) suite à un sinistre ou à un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.  
Le plan de la MSA Haute-Normandie a été formalisé en 2016. Les fiches du plan sont actualisées et enrichies annuellement par l'ensemble des services concernés.

Depuis 2019, le PSCA a été déclenché plusieurs fois en raison de l'incendie de l'usine LUBRIZOL mais également de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

## 7. Le plan de maîtrise des risques de l'offre de services

### Objectifs :

- ▶ ancrer l'activité d'offre de services dans la ligne politique qui a prévalu à sa création,
- ▶ sécuriser la gouvernance des structures d'offre de services par la MSA,
- ▶ obtenir des résultats conformes à la politique et aux objectifs définis,
- ▶ vérifier que le mode de fonctionnement et la gestion financière de l'offre de services sont conformes aux règles opposables.

24 fiches d'actions de contrôle interne sont mises en place et concernent les structures suivantes :

- ▶ MSA SERVICES HAUTE-NORMANDIE
- ▶ PRESENCE VERTE HAUTE-NORMANDIE
- ▶ PRESENCE EMPLOYEURS
- ▶ ASEPT HAUTE-NORMANDIE
- ▶ MSA TUTELLES 27
- ▶ ASSOCIATION SWEET HOME

## 8. La lutte contre les fraudes internes

Depuis 2017, un plan de lutte contre les fraudes internes est formalisé tous les ans et intégré au Plan annuel de Contrôle Interne. Il comprend des actions de sensibilisation et de contrôle.

## ✚ Les chiffres clés 2021

### Les actions de contrôle interne (ACI)

- ▶ Nombre de dossiers contrôlés : 9 626
- ▶ Taux global d'anomalie avec incidence financière : 3,13 %
- ▶ Taux de réalisation des actions de contrôle interne : 100 %

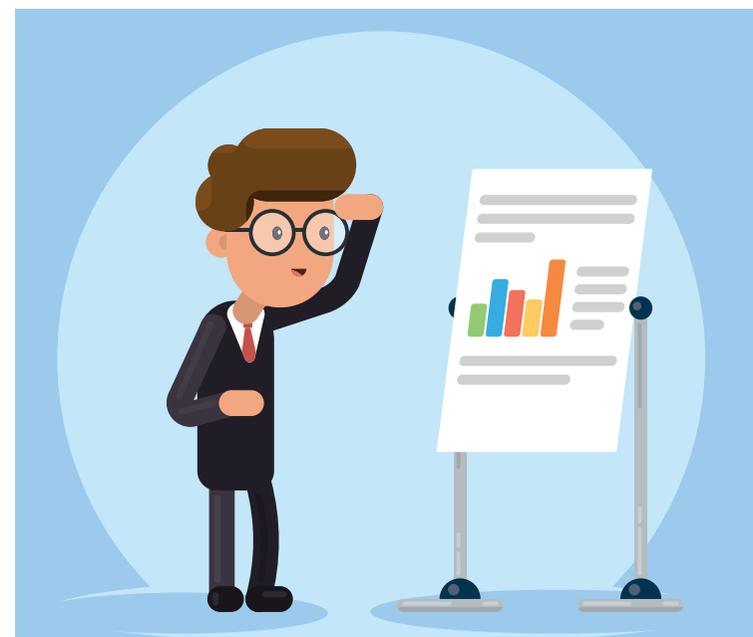
### La vérification comptable

- ▶ Nombre de dossiers contrôlés : 4 762
- ▶ Taux global d'anomalie avec incidence financière : 0,86 %
- ▶ Taux de réalisation des contrôles comptables : 100 %



## Le contrôle interne

### ■ MSA Haute-Normandie



20220707 - Contrôle interne - LLP - photos © Thinkstock



# Le contrôle interne de la MSA Haute-Normandie : un des quatre piliers de la validation de nos comptes

La MSA Haute-Normandie déploie une politique de contrôle interne pour maîtriser les risques inhérents à son organisation et aux procédures mises en œuvre.

## ❖ Les objectifs :

- ▶ respecter la conformité aux lois, règlements et conventions,
- ▶ garantir l'exactitude des montants de cotisations, et des prestations liquidées,
- ▶ prévenir les indus et recouvrement de créances,
- ▶ utiliser de façon efficiente les fonds publics,
- ▶ protéger le patrimoine de l'organisme et les personnes,
- ▶ prévenir et détecter les fraudes internes,
- ▶ assurer l'intégrité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières comptables, budgétaires et de gestion.

## ❖ Les outils :

### 1. La cartographie des risques

Elle identifie de manière exhaustive les risques de notre organisme en fonction des activités et de la criticité des risques locaux et répertorie les actions de parade à mettre en place pour les maîtriser. La mise en perspective du risque brut et du niveau de maîtrise permet de qualifier le « risque résiduel », c'est-à-dire le risque restant après mise en œuvre des actions de parade : « maîtrisé », « acceptable », « à surveiller » et « critique ».

#### Quelques exemples d'actions :

- ▶ le contrôle des habilitations,
- ▶ le respect des règles d'archivage des documents,
- ▶ le suivi de la maintenance du parc automobile,
- ▶ le paiement des prestations familiales,
- ▶ le risque de fraude interne...

### 2. Les actions de contrôle interne

En 2021, 181 actions de contrôle interne, ont été mises en place dans le domaine de la protection sociale et les domaines supports (informatique, ressources humaines, immatriculation des individus et des entreprises, offre de service, vie mutualiste, AVMA...).

100 % des quotas d'actions de contrôle interne sont réalisées.

### 3. Les instances de pilotage

**Mission :** S'assurer de la mise en œuvre du plan de maîtrise des risques : suivre les taux d'anomalies et d'incidents et contrôler les plans d'action

- ▶ des comités de pilotage (stratégie décisionnelle)
- ▶ des groupes qualité (opérationnel)

### 4. Le plan de contrôle du directeur comptable et financier (DCF)

- ▶ Vérifie tous les types de paiements émis par le service comptabilité,
- ▶ Contrôle l'effectivité des paiements engagés par le DCF,
- ▶ Est validé tous les ans par la caisse centrale de MSA.

### 5. Les audits et contrôles

Plusieurs types d'audits sont réalisés au sein des caisses MSA :

- les audits institutionnels réalisés par la Caisse centrale de MSA,
- contrôles d'effectivité par la Caisse Centrale de MSA (ACI, Plan de contrôle du DCF, vérification comptable, OVNI),
- les audits croisés dans le cadre des coopérations inter-caisses,

Chaque année, la MSA fait l'objet d'un audit au minimum.

- ▶ En décembre 2021, notre caisse a fait l'objet un audit institutionnel sur notre dispositif de contrôle interne (COSO). Avec une thématique sur l'action sanitaire et sociale.